

Tournoi Open Jeunes, sur 5 tours indépendants - Règlement 24-25

Article 1 : Conditions de participation

Compétition ouverte aux jeunes (filles et garçons) de -9/-11/-13/-15/-19 ans, possédant une licence FFTT portant la mention "En règle avec la certification médicale" :

- soit une licence **loisir** [Attention : sur la saison, un joueur loisir ne peut participer **qu'à deux épreuves** parmi le tournoi départemental de rentrée, les 5 tours du tournoi open jeunes et le tournoi départemental de janvier]
- soit une licence **dirigeant** ou **compétition**.

Le "tournoi open jeunes" fait donc partie des rares compétitions **ouvertes aux licenciés « loisir », sans que leur licence ne bascule en « compétition » (voir tout de même la restriction ci-dessus).**

Article 2 : Organisation

→ Compétition organisée par les Commissions "Sportive" et "Jeunes et Technique" du Comité d'Eure et Loir de Tennis de Table. Elle se déroule sur **cinq tours indépendants**. Il faut donc **transmettre l'inscription des joueurs à chaque tour**.

→ Formule de la compétition :

- Un tableau mixte, ouvert aux licenciés loisir et compétition :

A - « Petits Loups », licenciés loisir ou compétition, F et G de -8 ans (nés en 2017 et après) (*les licences loisir ne basculeront pas en compétition ; seules les parties entre deux compétiteurs remonteront sur SPID*)

- Trois tableaux sont proposés pour les licenciés « loisir » : (*leur licence ne basculera pas en « compétition »*)

B - Licenciés loisir, F et G, de -9 ans à -11 ans (poussins et benjamins)

C - Licenciés loisir, F et G, de -13 à -15 ans (minimes et cadets)

D - Licenciés loisir, F et G, -19 ans (juniors)

- Plusieurs tableaux sont proposés pour les licenciés « dirigeant » et « compétition » :

E - Licenciés compétition < 599 pts poussins (M9) et benjamins (M11)

F - Licenciés compétition < 599 pts minimes (M13) et cadets (M15)

G - Licenciés compétition < 599 pts juniors (M19)

H - Licenciés compétition **≥ 600 pts** de benjamins 1^{ère} année (M10) à juniors (M19)

Remarques :

1) Un jeune en licence « compétition » **pourra être surclassé** dans un tableau ouvert aux plus âgés si son niveau de jeu le justifie. Cette décision sera prise par les organisateurs, en concertation avec les adultes responsables (parents et/ou entraîneur).

2) selon le nombre de participants dans les tableaux, les organisateurs en accord avec les JA pourront décider :

- soit de fusionner certains tableaux dont les effectifs sont faibles (pour les récompenses, les organisateurs tiendront compte des tableaux initialement prévus)

- soit de scinder davantage les tableaux dont les effectifs sont élevés

→ Déroulement sportif :

➤ Pour les tableaux de A à G

Les organisateurs détermineront la formule la plus adaptée pour chaque tableau, en fonction des contraintes (nombre de joueurs, nombre de tables disponibles, niveau des joueurs ...). L'objectif sera bien sûr de rendre intéressante la compétition pour les joueurs inscrits.

Quelques formules possibles :

- **Formule « top » : une poule unique, sans tableau final.**
- **Formule en deux séries de poules consécutives**
- **Formule en poules puis tableau final**

La formule précise de la compétition sera déterminée par le JA en charge de l'épreuve. Quelle que soit la formule choisie, les joueurs seront placés par **ordre de valeur selon les points classement de la phase en cours.**

➤ Pour le tableau H

Les JA réaliseront un tri des joueurs, par **ordre décroissant des points classement de la phase en cours**. Ils formeront alors **des tableaux de 10 joueurs**, dont le déroulement sera le suivant :

- 2 poules de 5 joueurs (*si possible, 2 tables par poule ; le joueur disponible arbitre*)
- tableau final en un ou deux tours, avec priorité données aux parties des 1^{er} et 2^e de poules (*selon le temps restant et le nombre de tables disponibles*)

Remarque : en cas d'égalité de points classement entre plusieurs joueurs **du tableau H**, un tirage au sort sera effectué pour les départager et les positionner dans l'ordre de tri général.

Article 3 : Cas des joueurs licenciés « loisir » (suivi de leur participation)

→ Avant d'inscrire ses joueurs « loisir », il est important que chaque club sache **si le seuil maximal de 2 participations** a déjà été atteint pour chacun d'entre eux.

Cette vérification est à la charge du club, via le fichier partagé suivant (lien à cliquer ou QR Code à scanner) :

<https://docs.google.com/spreadsheets/d/1laKxO-iSdSs1T2am0aBrnfbDma37Cvbae3zM2-uixnc/edit?usp=sharing>

→ Sur les épreuves concernées, si un joueur est inscrit **pour la 3^e fois le Comité contactera dès que possible :**

- **Le joueur lui-même**, pour savoir s'il souhaite effectuer-ci avec une licence « compétition »
- **Son club pour l'informer :**
 - soit du retrait du joueur de cette compétition car il souhaite garder sa licence « loisir »
 - soit de la bascule nécessaire en licence « compétition », voulue par le joueur (avec les frais qui en découleront pour le club, sur le compte-club)



Dans tous les cas, le joueur ne pourra pas intégrer un tableau « loisir » pour la 3^e fois de la saison. Soit il basculera en « compétition », soit il sera retiré du listing des participants.

Article 4 : Lieu et horaires de la compétition

→ Lieu de la compétition : sera déterminé pour chaque tour par la Commission Sportive.

→ Horaires prévisionnels : fin de pointage à 13h45 (physique ou par téléphone : Sébastien Cendrier : 06 87 26 35 03 / Stéphane Ollivier : 06 71 26 89 74), début à 14h, fin vers 17h30.

Article 5 : Coût d'inscription

→ 6 euros par joueur, pour un tour.

Article 6 : Récompenses (pour les tableaux initialement prévus, même si une fusion a eu lieu)

Tableaux loisir (A, B, C et D)

1^{er} : médaille
2^e : médaille
3^e : médaille

Tableaux compétition (E, F, G et H, par tableau de 10 joueurs)

1^{er} : médaille + bon d'achat de 15 €
2^e : médaille
3^e : médaille

INSCRIPTIONS A REALISER SUR SPID, espace MON CLUB jusqu'au vendredi veille de l'épreuve (dates précisées sur la fiche détaillée de la compétition).

Si besoin, envoi de mail possible à : 28ttcomite@gmail.com

Pas de paiement avant la compétition, ni le jour même. Une facture sera transmise aux clubs par le Comité après la compétition.

A noter qu'au cours de certains tournois open jeunes, le Comité envisage de proposer **une initiation au Ping VR, c'est-à-dire du Tennis de Table en réalité virtuelle**. Equipé d'un casque VR spécifique et du jeu « Eleven Tennis de Table », vous pourrez vous initier à cette pratique du e-sport très immersive !

Attention, l'initiation ne sera proposée **qu'aux joueurs ayant au minimum 13 ans**, donc cadets ou plus.

L'initiation ne sera réalisée **que si** le Comité réussit à trouver les **ressources matérielles** (casque VR avec licence du jeu, connexion Internet suffisante) **et humaines nécessaires** (adultes en capacité d'encadrer).